

4.1

Abords de l'aéroport

Orientations générales

- Faire des abords de l'aéroport la porte d'entrée internationale prestigieuse de Montréal
- Intensifier les activités d'emplois dans le secteur
- Améliorer l'accessibilité au secteur



Problématique

L'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal constitue la principale porte d'entrée internationale de la métropole. Or, ses abords présentent une forme urbaine déstructurée marquée par un encadrement déficient des voies publiques où se multiplient les vastes stationnements, les usages indésirables et les édifices de faible qualité architecturale. Il importe d'y développer une entrée de ville projetant une image de prestige.

L'expansion et la réorganisation des activités aéroportuaires joueront un rôle stratégique dans la dynamisation de la structure d'emplois du secteur en y attirant des entreprises associées à la grappe industrielle aéroportuaire ainsi que des services complémentaires. L'aéroport a déjà amorcé la vague de transformations inscrites à son Plan directeur avec, dans un premier temps, l'agrandissement et la réorganisation des terminaux de passagers.

Par ailleurs, des secteurs propices à une requalification se retrouvent de part et d'autre de l'autoroute De La Côte-de-Liesse (A-520). Le plus important d'entre eux est délimité par les autoroutes 20 et 520 et par l'avenue Orly. La disponibilité de ces grands espaces jumelée à la proximité d'importantes infrastructures routières et ferroviaires constituent des atouts appréciables. De plus, les abords du chemin De La Côte-de-Liesse font également l'objet d'une planification détaillée (voir section 4.9).

La mise en valeur du territoire exige une réflexion en matière de circulation et d'accessibilité. Le niveau élevé de saturation du réseau routier, le nombre d'accidents, les problèmes d'orientation spatiale, les déficiences sur le plan des liens en transport collectif entre l'aéroport et le Centre de Montréal composent une problématique complexe qui nécessitera des solutions intégrées. Le ministère des Transports du Québec, en collaboration avec la Ville de Montréal, étudie d'ailleurs le réaménagement de l'échangeur Dorval qui comprend également le rond-point.

Le bâtiment de l'aérogare, en raison de sa qualité architecturale, mérite une attention particulière au chapitre de sa protection et de sa mise en valeur.

Balises d'aménagement

- 1 Concevoir une entrée de ville de prestige en améliorant la qualité de l'architecture, le traitement du paysage et l'aménagement des voies publiques.
- 2 Soutenir la requalification du secteur d'emplois délimité par les autoroutes 20 et 520 et par l'avenue Orly en profitant des réaménagements prévus à l'échangeur Dorval, notamment par la reconfiguration de certains îlots, et ce, de manière à favoriser la venue de nouvelles activités économiques.
- 3 Mettre en valeur le potentiel de développement des sites sous-utilisés, notamment les stationnements, en intensifiant les activités et en construisant des bâtiments de grande qualité architecturale dont la densité serait en correspondance avec le rôle souhaité pour le secteur.
- 4 Réaménager l'échangeur et le rond-point Dorval afin d'augmenter la fluidité et de faciliter l'orientation spatiale tout en minimisant les débordements vers le réseau local.
- 5 Implanter une navette ferroviaire rapide reliant l'aéroport à la Gare centrale.
- 6 Contrôler les impacts engendrés par les activités de fret aérien, notamment celles relatives au camionnage.
- 7 Protéger et mettre en valeur les qualités architecturales du bâtiment principal de l'aérogare.